

Monument historique

Par **sthendal**, le **10/09/2011 à 08:10**

bonjour le faubourg ou j habite ai classer monument historique on m impose des choix des materiaux exemple actuellement fenetres bois et je voudrait du pvc tout en respectant de mettre des petits bois et autre cependant la mairie m oblige a mettre des fenetres bois j ai sut dernierement que la cour de cassation on autoriser les chpoix des materiaux malheureusement je retrouve pas se texte de lois il y aurait il une personne qui m aurait m aider merci d avance

Par **Camille**, le **12/09/2011 à 11:36**

Bonjour,
Ben dites, si votre pseudo fait allusion à Henri Beyle, il doit se retourner dans sa tombe...
[smile17]
[citation]
j ai sut dernierement que la cour de cassation on autoriser les chpoix des materiaux
[/citation]
Pour diverses raisons, ça m'étonnerait (vraiment) beaucoup (ou alors, le contexte était très particulier, donc sans lire l'arrêt en détail...). Le mieux serait de vous adresser à la "source" qui vous a permis de "savoir", pour lui demander d'où elle sort cette info.

[citation]
malheureusement je retrouve pas se texte de lois
[/citation]
Petit rappel : un arrêt de la Cour de cassation (ou du Conseil d'état) n'est pas un texte de loi.